

**GIVORS** Tribunal

# Le corbeau avait « pété un câble »

L'auteur de lettres anonymes racistes adressées au maire de Givors et à d'autres victimes est un sexagénaire vivant de sa pension d'invalidité. La haine comme un miroir de la misère sociale ? Jugé vendredi, il a tu ses rancœurs et s'est excusé du bout des lèvres.

Un homme âgé au crâne dégarni, le visage caché derrière son masque, le ventre pointant sous un tee-shirt blanc : ainsi apparaît Patrick Dupont, le fameux corbeau de Givors, arrêté la veille par les policiers.

**« La guerre, tu vas l'avoir bougnoule »**

Ses mots, chargés de haine et de messages de mort, chacun dans cette salle des comparutions immédiates les a en mémoire. Le président va pourtant les rappeler, les répéter pour mettre ce sexagénaire face à ses actes. « La guerre, tu vas l'avoir bougnoule. [...] Si tu ne veux pas brûler comme une merguez, dégage ! », écrit-il le 21 août dans une missive de plusieurs pa-



Le tribunal a suivi les réquisitions du parquet et l'a condamné à un an de prison dont 6 mois assortis d'un sursis probatoire de deux ans. Photo d'archives Progrès/Maxime JEGAT

ges au nouveau maire de sa ville. En décembre 2018, à une mère de famille : « On va te retrouver, t'égorger avec tes gamins ». En 2018 et 2019 à une avocate : « C'est toi qui grilleras comme une merguez ». En 2019, au secrétaire d'une association d'aide aux migrants : « Ça va faire boum ».

Une de ses victimes viendra raconter à la barre le choc reçu en ouvrant cette lettre adressée à son nom, chez elle, signée de « trois retraits français » : « J'ai pris ces menaces au sérieux, je n'en dormais plus. On s'est retrouvé dehors, à la rue. Ce courrier m'a dé-

truite pendant plusieurs mois et a brisé notre couple. »

C'est cette femme qui mettra les enquêteurs sur la piste de Patrick Dupont. Les insultes racistes, les menaces de mort, l'écriture ressemblent étrangement à celles expédiées au maire de Givors.

**« Votre réflexion va jusqu'où ? »**

Le président sonde le prévenu, cherche à comprendre. « J'étais désespéré, j'ai fait des demandes d'appartement. J'ai rien eu. » « C'est un peu court comme explication, votre réflexion va jusqu'où ? », interroge le magistrat.

## Il avait écrit à Brigitte Macron

Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, a salué dans un courrier lu au tribunal « le travail remarquable des forces de police et de justice qui ont pu réunir, en deux semaines seulement, toutes les conditions nécessaires à une audience et à un jugement ».

« La lettre que j'ai reçue, en tant que maire, est un acte grave qui ne peut être minimisé, souligne-t-il. Intimider ainsi un élu de la République est une menace à l'encontre de nos institutions et de notre démocratie. » Il ajoute qu'il a reçu trois autres lettres dont les auteurs n'ont pas été à ce jour identifiés.

Le sexagénaire s'est également épanché dans d'autres courriers. Les enquêteurs de la Brigade de sûreté urbaine de Givors ont découvert qu'il avait adressé des missives de même nature à Brigitte Macron et au Premier ministre Jean Castex.

« J'ai fait ça pour faire peur, j'ai pété un câble. » Plus tard, il bredouillera, entre deux silences, qu'il « n'a pas de haine ». Une maigre défense pour celui qui écrivait des pages entières.

« Il y a un côté cinéma entre *Le Corbeau* et *Dupont-Lajoie* », lâche Thomas Fourrey, partie civile. « Vous ruminiez votre misère sociale, c'est lâche ! », assène son confrère David Letievant.

L'avocat de Patrick Dupont explique que son client, invalide en raison d'un problème cardiaque,

souffrait d'un sentiment de déclassement. Ses lettres anonymes étaient pour lui le seul moyen de se faire entendre.

Le tribunal a suivi les réquisitions du parquet et l'a condamné à un an de prison dont 6 mois assortis d'un sursis probatoire de deux ans avec obligation de soins, d'indemniser les victimes et de suivre un stage de citoyenneté.

La partie ferme est aménageable sous la forme d'un bracelet électronique.

Annie DEMONTFAUCON

**ABONNEZ-VOUS à TEMPO Santé**  
Préserver ma santé, c'est essentiel !

1 AN - 6 numéros à TEMPO SANTÉ

Seulement **16,90 €** / par an  
au lieu de 19,20 €

---

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

À compléter et à retourner accompagné de votre règlement à :  
Service Abonnements - 4 rue Paul Montrouche - 69284 LYON

**OUI**, je profite de l'offre d'abonnement découverte à TEMPO SANTÉ :  
1 AN - 6 numéros pour **16,90 €/an** au lieu de 19,20 €

Je joins mon règlement par :

Chèque libellé à l'ordre du Groupe Progrès SA

J'accepte de recevoir des offres promotionnelles du Progrès et du Groupe Bayard

**VOS COORDONNÉES** BTTEMPO

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Offre réservée aux nouveaux abonnés en France métropolitaine. Conformément à l'article 13 du Règlement européen, vous disposez en permanence d'un droit de rectification et d'opposition à l'utilisation des données vous concernant.

**beko**

**Lave-linge séchant**  
7 kg lavage - 4 kg séchage  
1200 trs/min - classe B  
Petits espaces : 45 cm de profondeur

~~499 €~~ **399 €**

Dont 8,00€ d'éco-part.

**À vos côtés pour repartir du bon pied !**

**Livraison avec installation gratuite**

**Du 5 au 19 septembre 2020**

(1) Prix le plus bas pratiqué sur darty.com dans les 15 jours qui précèdent le début de l'opération. (2) Pour les « produits volumineux » éligibles à partir de 299 €. Voir les conditions de livraison et vérifiez votre éligibilité auprès d'un vendeur en magasin ou sur darty.com